

Chômage au 4^e trimestre 2017

Un repli du chômage dans toutes les zones d'emploi normandes

Au quatrième trimestre 2017, le taux de chômage s'établit à 8,9 % en Normandie. Il diminue sensiblement, sur l'ensemble du territoire normand, au cours du dernier trimestre et sur l'année écoulée. Que ce soit au niveau trimestriel ou annuel, l'Eure est le département normand qui bénéficie du plus fort recul du chômage.

Camille Hurard (Insee)

Au dernier trimestre 2017, le taux de chômage (*définitions*) normand s'élève à 8,9 % de la population active, un niveau légèrement supérieur au niveau national (+0,3 point). En Normandie, comme en métropole, le taux de chômage est à son niveau le plus bas depuis début 2009. Malgré cette diminution, la région se situe toujours au 5^e rang des 13 régions métropolitaines les plus touchées par le chômage.

La Seine-Maritime reste le département le plus affecté, avec un taux de chômage de 10,1 %. À l'opposé, le département de la Manche figure parmi les vingt départements de France métropolitaine les plus épargnés par le chômage (6,9 %). Les zones d'emploi (*définitions*) de la Seine-Maritime et de l'Eure sont les plus marquées par le chômage. Toutefois, seule la zone d'emploi du Havre présente un taux de chômage supérieur à 10 % (*figure 1*). En revanche, les zones d'Avranches et de Saint-Lô, dans la Manche, sont les moins touchées (respectivement 5,7 % et 6,4 %).

Un recul du chômage au 4^e trimestre 2017

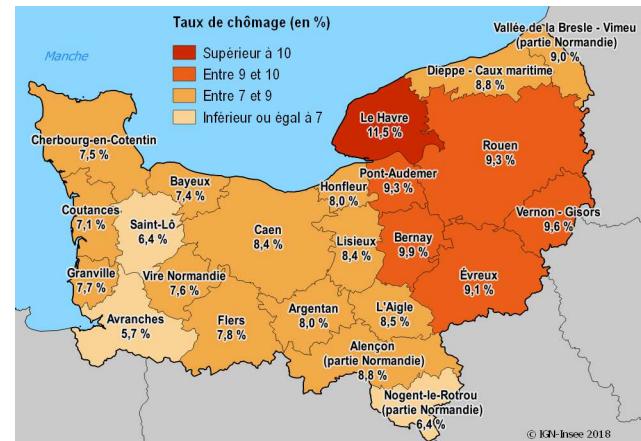
En Normandie, comme en France métropolitaine, le chômage recule de 0,7 point au 4^e trimestre 2017 par rapport au trimestre précédent.

Les cinq départements normands bénéficient de ce repli (*figure 2*). L'Eure, avec une baisse du chômage de 0,9 point, est l'un des départements français connaissant le plus fort recul du chômage (6^e rang sur 96 départements). Le taux de

chômage en Seine-Maritime et dans l'Orne diminue également de manière significative (-0,8 point). La Manche est le département dont la baisse est la moins forte (-0,5 point), mais il est également le département ayant le taux de chômage le plus faible, bien en deçà du niveau national.

1 Un taux de chômage toujours plus élevé dans l'est de la Normandie

Taux de chômage au 4^e trimestre 2017 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Le chômage recule dans toutes les zones d'emploi normandes (*figure 3*). Les zones d'Évreux et de Vernon-Gisors sont celles dont la baisse est la plus importante, avec -1,0 point, ainsi que celles de Dieppe-Caux-Maritime et Rouen, avec -0,9 point. En revanche, la zone d'emploi de Lisieux est celle dont la baisse est la moins notable (-0,3 point), suivie de près par quatre autres zones d'emplois : L'Aigle, Honfleur, Vire Normandie et Saint-Lô qui connaissent une diminution de 0,4 point.

2 Le chômage en net recul au 4^e trimestre 2017

Taux de chômage au 4^e trimestre 2017 et évolution par département

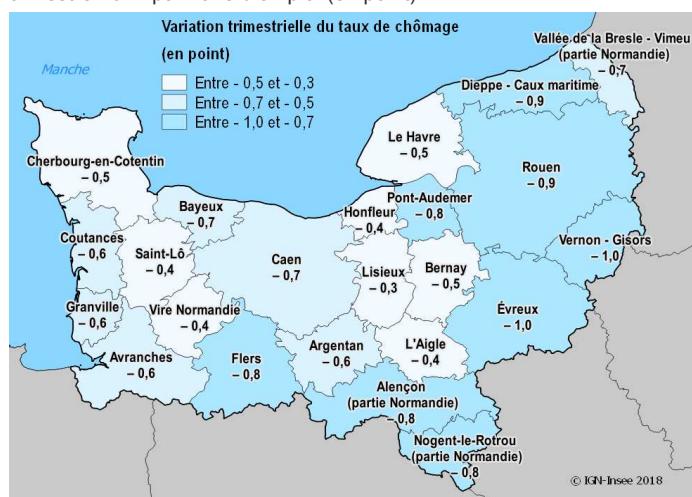
	Chômage au 4 ^e trimestre 2017		
	Taux (en %)	Évolution trimestrielle (en point)	Évolution annuelle (en point)
Calvados	8,3	-0,6	-1,0
Eure	9,0	-0,9	-1,3
Manche	6,9	-0,5	-1,1
Orne	8,1	-0,8	-1,1
Seine-Maritime	10,1	-0,8	-1,1
Normandie	8,9	-0,7	-1,1
France métropolitaine	8,6	-0,7	-1,1

Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

3 Un recul du taux de chômage, plus marqué dans l'est et le sud de la région

Évolution du taux de chômage au 4^e trimestre 2017 par rapport au 3^e trimestre 2017 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active, composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

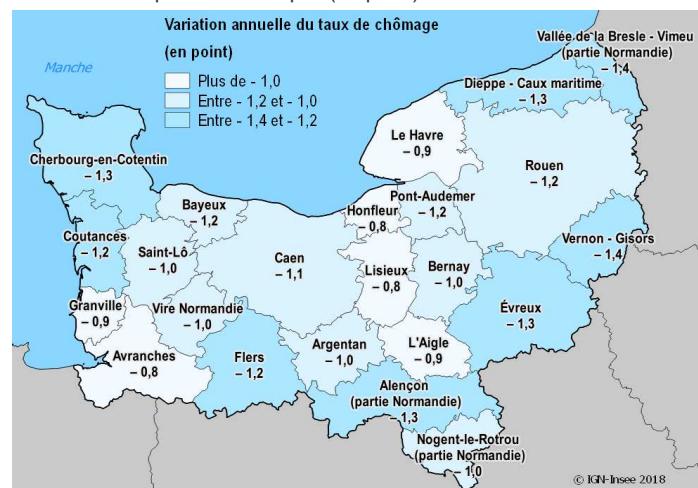
Recul du chômage normand sur l'ensemble de l'année

Le repli important du taux de chômage ce trimestre contribue largement à la baisse observée sur un an, entre le 4^e trimestre 2016 et le 4^e trimestre 2017. Le taux de chômage normand diminue ainsi de 1,1 point et suit la tendance nationale. Tous les départements normands participent à ce recul, et en particulier l'Eure avec -1,3 point sur un an.

Le recul du chômage dans les zones d'emploi normandes oscille entre -1,4 point, pour Vernon-Gisors et Vallée de la Bresle-Vimeu (partie normande), et -0,8 point, pour Lisieux, Avranches et Honfleur (*figure 4*).

4 Sur un an, baisse du chômage dans toutes les zones d'emploi normandes

Évolution du taux de chômage au 4^e trimestre 2017 par rapport au 4^e trimestre 2016 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les taux de chômage localisés, dans le calcul desquels les estimations d'emploi sont mobilisées.

Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acoss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

Credit photo : ©H. Senucq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
@Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Silvestre É., « Le chômage à son plus bas niveau depuis début 2009 », Insee Conjoncture Normandie n°12, avril 2018

